

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00617 Numéro SIREN : 798 234 373 Nom ou dénomination : 3D CONSEIL
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 4486



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/XXX/2013 B 00617

3D CONSEIL

13 RUE DES FLEURS

17110 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Nos références : XXX/2013 B 00617

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 3D CONSEIL

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

13 RUE DES FLEURS

17110 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 798234373 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 11/08/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 09/08/2023, enregistré sous le numéro 2023/4486, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2022

Récépissé délivré le 11/08/2023

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



Déposé le 09/08/2023
N° RCS 2013B614
N° de dépôt 4486

SARL 3D CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 Euros

Siège social : 13 RUE DES FLEURS

17 110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

SIRET 798 234 373 00016



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre, à onze heures,

Au siège social,

Monsieur David DUVAL, demeurant 13 rue des Fleurs à Saint Georges de Didonne 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 Euros composant le capital social de la SARL 3D CONSEIL,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur David DUVAL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18 412.07 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 412.07 Euros
Report à Nouveau	13 331.06 Euros
Autres réserves	33 686.94 Euros
Total distribuable:	56 319.00 Euros

Affectation :	
Distribution de dividendes	9 300.00 Euros
Autres réserves	9 112.07 Euros

Il est rappelé les distributions des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2019 : 4 500 Euros éligibles à l'abattement de 40%
- Exercice clos le 30 septembre 2020 : 7 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%
- Exercice clos le 30 septembre 2021 : 9 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclus par l'associée unique avec la Société :

- Compte courant :

Le compte courant au 30 septembre 2022 s'élève à 88 808.98 Euros.

- Rémunération

L'associé unique conformément à la loi prend acte de sa rémunération sur l'exercice clos au 30 septembre 2022 d'un montant de 52 747€

- Prise en charge des cotisations RSI

L'associé unique prend acte que ses cotisations obligatoires et facultatives sont prises en charge par la société, en tant que travailleur non salarié sur l'exercice clos au 30 septembre 2022 d'un montant de 20 476.12€.

- Indemnités kilométriques

L'associé unique prend acte que ses indemnités kilométriques sont prises en charge sur l'exercice clos au 30 septembre 2022 d'un montant de 3 862.5€

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

David DUVAL



SARL 3D CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 Euros

Siège social : 13 RUE DES FLEURS

17 110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

SIRET 798 234 373 00016

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18 412.07 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 412.07 Euros
Report à Nouveau	13 331.06 Euros
Autres réserves	33 686.94 Euros
Total distribuable:	56 319.00 Euros

Affectation :	
Distribution de dividendes	9 300.00 Euros
Autres réserves	9 112.07 Euros

Il est rappelé les distributions des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2019 : 4 500 Euros éligibles à l'abattement de 40%
- Exercice clos le 30 septembre 2020 : 7 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%
- Exercice clos le 30 septembre 2021 : 9 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%

ANNEXE

CONVENTION PASSEE ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIE UNIQUE

Conventions conclus par l'associée unique avec la Société :

- Compte courant :

Le compte courant au 30 septembre 2022 s'élève à 88 808.98 Euros.

- Rémunération

L'associé unique conformément à la loi prend acte de sa rémunération sur l'exercice clos au 30 septembre 2022 d'un montant de 52 747€

- Prise en charge des cotisations RSI

L'associé unique prend acte que ses cotisations obligatoires et facultatives sont prises en charge par la société, en tant que travailleur non salarié sur l'exercice clos au 30 septembre 2022 d'un montant de 20 476.12€.

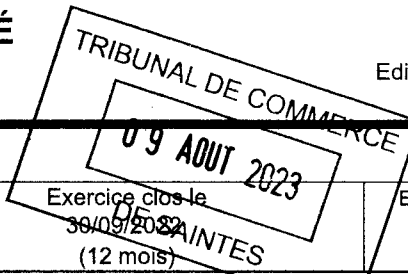
- Indemnités kilométriques

L'associé unique prend acte que ses indemnités kilométriques sont prises en charge sur l'exercice clos au 30 septembre 2022 d'un montant de 3 862.5€

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

Edité le 07/08/2023



Etat définitif

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	32 488	8 958	23 530	13,89	28 171	17,71
Immobilisations financières	95 731		95 731	56,50	94 388	59,34
ACTIF IMMOBILISÉ	128 219	8 958	119 261	70,39	122 559	77,05
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	46 800		46 800	27,62	28 800	18,11
Autres créances	12		12	0,01	13	0,01
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	3 310		3 310	1,95	7 270	4,57
Caisse						
Charges constatées d'avance	53		53	0,03	412	0,26
ACTIF CIRCULANT	50 175		50 175	29,61	36 495	22,95
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	178 394	8 958	169 436	100,00	159 054	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	2,95	5 000	3,14
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	500	0,30	500	0,31
Réserves réglementées				
Autres réserves	24 575	14,50	24 575	15,45
Report à nouveau	13 331	7,87	20 191	12,69
Résultat de l'exercice	18 412	10,87	2 140	1,35
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	61 818	36,48	52 406	32,95
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			38	0,02
Autres dettes	107 618	63,52	106 611	67,03
Produits constatés d'avance				
DETTES	107 618	63,52	106 648	67,05
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	169 436	100,00	159 054	100,00

certifié conforme par le gérant

3D CONSEIL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

page 2

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

Edité le 07/08/2023

Etat définitif

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services		135 000	100,00	108 000	100,00	27 000	25,00
Chiffres d'Affaires Nets		135 000	100,00	108 000	100,00	27 000	25,00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits		32	0,02	10	0,01	22	220,00
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		135 032	100,02	108 010	100,01	27 022	25,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		23 822	17,65	21 492	19,90	2 330	10,84
Impôts, taxes et versements assimilés		434	0,32	502	0,46	-68	-13,54
Rémunérations du personnel		80 541	59,66	75 815	70,20	4 726	6,23
Charges sociales		4 056	3,00	3 621	3,35	435	12,01
Dotations aux amortissements		4 641	3,44	4 192	3,88	449	10,71
Dotations aux provisions							
Autres charges		9	0,01	2	0,00	7	350,00
Total des charges d'exploitation		113 502	84,08	105 624	97,80	7 878	7,46
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		21 529	15,95	2 385	2,21	19 144	802,68
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		21 529	15,95	2 385	2,21	19 144	802,68
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices		3 117	2,31	245	0,23	2 872	N/S
Total des Produits		135 032	100,02	108 010	100,01	27 022	25,02
Total des Charges		116 619	86,38	105 869	98,03	10 750	10,15
RÉSULTAT NET		18 412	13,64	2 140	1,98	16 272	760,37
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							